

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES :

“DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES” - LIBREVILLE - B. P. 563 - TEL. : 01 76 20 00.

Ceux-ci sont payables d'avance, par mandat ou virement au nom de M. le Directeur “des Publications Officielles” à Libreville  
Compte courant CDC N° 11500000915, Centre de Libreville.

## SOMMAIRE

### *ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE*

#### MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE LA DECENTRALISATION

Arrêté n°018/MISD du 21 juillet 2025 fixant le nombre  
des commissions électorales locales pour l'élection des  
députés et l'élection des membres des Conseils  
départementaux et des Conseils municipaux de l'année  
2025.....1

#### *ACTES EN ABREGE*

Annonce légale.....4

Cessation de société.....4



**ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE****MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA  
SECURITE ET DE LA DECENTRALISATION**

*Arrêté n°018/MISD du 21 juillet 2025 fixant le nombre des commissions électorales locales pour l'élection des députés et l'élection des membres des Conseils départementaux et des Conseils municipaux de l'année 2025*

Le Ministre de l'Intérieur,  
de la Sécurité et de la Décentralisation ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique n°001/2025 du 19 janvier 2025 portant Code Electoral en République Gabonaise ;

Vu la loi n°020/2025 du 27 juin 2025 portant répartition des sièges des Députés et des sièges des Sénateurs en République Gabonaise ;

Vu le décret n°0333/PR/MISPID du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation ;

Vu le décret n°0283/PR/MISD du 03 juillet 2025 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale pour l'élection des députés et l'élection des membres des Conseils départementaux et des Conseils municipaux de l'année 2025 ;

Vu le décret n°0249/PR du 30 mai 2025 fixant les attributions du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation ;

Vu le décret n°0221/PR du 05 mai 2025 portant nomination du Vice-Président du Gouvernement ;

Vu le décret n°0222/PR du 05 mai 2025 portant composition du Gouvernement de la République ;

**A R R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le présent arrêté, pris en applications des dispositions de l'article 18 de la loi organique n° 001/2025 du 19 janvier 2025 susvisée, fixe le nombre des commissions électorales locales pour l'élection des députés et l'élections des membres des conseils départementaux et des conseils municipaux de l'année 2025.

**Article 2** : Le nombre des commissions électorales locales pour l'élection des députés et l'élection des membres des conseils départementaux et des conseils municipaux de l'année 2025, est fixé pour l'ensemble du territoire national à quatre-vingt-huit (88) et pour l'étranger à vingt-cinq (25).

Ces commissions électorales sont réparties ainsi qu'il suit :

**I-PROVINCE DE L'ESTUAIRE (18)**

1. Commission Provinciale Electorale de l'Estuaire
2. Commission Départementale Electorale du Komo-Mondah (Ntoum)
3. Commission Départementale Electorale du Komo-Kango (Kango)
4. Commission Départementale Electorale de la Noya (Cocobeach)
5. Commission Départementale Electorale du Komo-Océan (Ndzomoe)
6. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Libreville
7. Commission Electorale du 2<sup>e</sup> Arrondissement de Libreville
8. Commission Electorale du 3<sup>e</sup> Arrondissement de Libreville
9. Commission Electorale du 4<sup>e</sup> Arrondissement de Libreville
10. Commission Electorale du 5<sup>e</sup> Arrondissement de Libreville
11. Commission Electorale du 6<sup>e</sup> Arrondissement de Libreville
12. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> Arrondissement d'Owendo
13. Commission Electorale du 2<sup>e</sup> Arrondissement d'Owendo
14. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> Arrondissement d'Akanda
15. Commission Electorale du 2<sup>e</sup> Arrondissement d'Akanda
16. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Ntoum
17. Commission Electorale du 2<sup>e</sup> Arrondissement de Ntoum
18. Commission Electorale du 3<sup>e</sup> Arrondissement de Ntoum

**II-PROVINCE DU HAUT-OGOOUÉ (16)**

1. Commission Provinciale Electorale du Haut-Ogooué

2. Commission Départementale Electorale de la Mpassa (Franceville)
3. Commission Départementale Electorale de la Sébé-Brikolo (Okondja)
4. Commission Départementale Electorale de Lékoni-Lékori (Akiéni)
5. Commission Départementale Electorale de Lékoko (Bakoumba)
6. Commission Départementale Electorale de Lékabi-Lewolo (Ngouoni)
7. Commission Départementale Electorale de Bayi-Brikolo (Aboumi)
8. Commission Départementale Electorale de la Lébombi-Léyou (Moanda)
9. Commission Départementale Electorale de Djouori-Agnili (Bongoville)
10. Commission Départementale Electorale de Djoué (Onga)
11. Commission Départementale Electorale des Plateaux (Lékoni)
12. Commission Départementale Electorale de l'Ogooué-Létili (Boumango)
13. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements de Franceville
14. Commission Electorale du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Arrondissements de Franceville
15. Commission Communale Electorale de Moanda (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)
16. Commission Communale Electorale de Mounana.

### III-PROVINCE DU MOYEN-OGOUE (4)

1. Commission Provinciale Electorale du Moyen-Ogooué
2. Commission Départementale Electorale de l'Ogooué et des Lacs (Lambaréné)
3. Commission Départementale Electorale de l'Abanga-Bigné (Ndjolé)
4. Commission Communale Electorale de Lambaréné (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)

### IV-PROVINCE DE LA NGOUNIE (14)

1. Commission Provinciale Electorale de la Ngounié

2. Commission Départementale Electorale de la Douya-Onoye (Mouila)
3. Commission Départementale Electorale de l'Ogoulou (Mimongo)
4. Commission Départementale Electorale de la Dola (Ndéndé)
5. Commission Départementale Electorale de Ndolou (Mandji)
6. Commission Départementale Electorale de la Louétsi-Bibaka (Malinga)
7. Commission Départementale Electorale de la Louétsi-Wano (Lébamba)
8. Commission Départementale Electorale de Tsamba-Magotsi (Fougamou)
9. Commission Départementale Electorale de la Mougala (Guiétsou)
10. Commission Départementale Electorale de la Boumi-Louétsi (Mbigou)
11. Commission Communale Electorale de Mouila (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)
12. Commission Communale Electorale de Ndende
13. Commission Communale Electorale de Fougamou
14. Commission Communale Electorale de Mbigou

### V-PROVINCE DE LA NYANGA (9)

1. Commission Provinciale Electorale de la Nyanga
2. Commission Départementale Electorale de Mougoutsi (Tchibanga)
3. Commission Départementale Electorale de la Douigny (Moabi)
4. Commission Départementale Electorale de la Basse-Banio (Mayumba)
5. Commission Départementale Electorale de la Haute-Banio (Ndindi)
6. Commission Départementale Electorale de la Doutsila (Mabanda)
7. Commission Départementale Electorale de Mongo (Moulengui-Binza)
8. Commission Communale Electorale de Tchibanga (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)

9. Commission Communale Electorale de Moabi

### **VI-PROVINCE DE L'OGOOUE-IVINDO (6)**

1. Commission Provinciale Electorale de l'Ogooué-Ivindo
2. Commission Départementale Electorale de l'Ivindo (Makokou)
3. Commission Départementale Electorale de la Lopé (Booué)
4. Commission Départementale Electorale de la Zadié (Mékambo)
5. Commission Départementale Electorale de la Mvoug (Ovan)
6. Commission Communale Electorale de Makokou (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)

### **VII-PROVINCE DE L'OGOOUE-LOLO (7)**

1. Commission Provinciale Electorale de l'Ogooué-Lolo
2. Commission Départementale Electorale de la Lolo Bouenguidi (Koulamoutou)
3. Commission Départementale Electorale de la Lombo-Bouénguidi (Pana)
4. Commission Départementale Electorale de Mulundu (Lastoursville)
5. Commission Départementale Electorale de l'Offoué-Onoye (Iboundji)
6. Commission Communale Electorale de Koulamoutou (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements)
7. Commission Communale Electorale de Lastoursville

### **VIII-PROVINCE DE L'OGOOUE-MARITIME (6)**

1. Commission Provinciale Electorale de l'Ogooué-Maritime
2. Commission Départementale Electorale de Bendjé (Port-Gentil)
3. Commission Départementale Electorale d'Etimboué (Omboué)
4. Commission Départementale Electorale de Ndougou (Gamba)
5. Commission Electorale du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arrondissements de Port-Gentil
6. Commission Electorale du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Arrondissements de Port-Gentil

### **IX-PROVINCE DU WOLEU-NTEM (8)**

1. Commission Provinciale Electorale du Woleu-Ntem
2. Commission Départementale Electorale du Woleu (Oyem)
3. Commission Départementale Electorale du Ntem (Bitam)
4. Commission Départementale Electorale du Haut-Ntem (Minvoul)
5. Commission Départementale Electorale du Haut-Como (Medouneu)
6. Commission Départementale Electorale de l'Okano (Mitzié)
7. Commission Communale Electorale d'Oyem (1er et 2è Arrondissements)
8. Commission Communale Electorale de Bitam

### **X-ZONE AFRIQUE (13)**

1. Commission Consulaire Electorale de Pretoria (Afrique du Sud)
2. Commission Consulaire Electorale de Cotonou (Bénin)
3. Commission Consulaire Electorale de Yaoundé (Cameroun)
4. Commission Consulaire Electorale de Brazzaville (Congo)
5. Commission Consulaire Electorale d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
6. Commission Consulaire Electorale d'Addis-Abeba (Ethiopie)
7. Commission Consulaire Electorale d'Accra (Ghana)
8. Commission Consulaire Electorale de Malabo (Guinée Équatoriale)
9. Commission Consulaire Electorale de Rabat (Maroc)
10. Commission Consulaire Electorale de Kigali (Rwanda)
11. Commission Consulaire Electorale de Dakar (Sénégal)
12. Commission Consulaire Electorale de Lomé (Togo)

13. Commission Consulaire Electorale de Tunis (Tunisie)

### XI-ZONE AMERIQUE (2)

1. Commission Consulaire Electorale de Washington DC (Etats-Unis)

2. Commission Consulaire Electorale d'Ottawa (Canada)

### XII-ZONE ASIE ET OCEANIE (2)

1. Commission Consulaire Electorale de Riyad (Arabie Saoudite)

2. Commission Consulaire Electorale de Pékin (Chine)

### XIII-ZONE EUROPE (8)

1. Commission Consulaire Electorale de Berlin (Allemagne)

2. Commission Consulaire Electorale de Bruxelles (Belgique)

3. Commission Consulaire Electorale de Madrid (Espagne)

4. Commission Consulaire Electorale de Paris (France)

5. Commission Consulaire Electorale de Rome (Italie)

6. Commission Consulaire Electorale de Moscou (Russie)

7. Commission Consulaire Electorale de Genève (Suisse)

8. Commission Consulaire Electorale d'Ankara (Turquie)

**Article 3** : Le présent arrêté, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 21 juillet 2025

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation

Hermann IMMONGAULT

### ACTES EN ABREGE

### Annonce légale

### LEADS GLOBAL

Cabinet de conseils juridiques

B.P : 8109 Libreville – Tél : 066.24.15.04

### INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET METROLOGIE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1.000.000 francs FCFA

Siège social : Plaine Niger (non loin de la Mairie)

B.P : 4574, Libreville/GABON

RCCM : 2017B20967

NIF : 799609 N

Par délibérations en date du 25 Juin 2021, 22 Juin 2022, 30 juin 2023 et 28 juin 2024, enregistrées le 27 Août 2024, respectivement sous le volume 47, folio 569, numéro 5264 ; le volume 47, folio 567, numéro 5253 ; le volume 47, folio 569, numéro 5265 ; le volume 47, folio 567, numéro 5253, l'associé unique a décidé, d'approuver les comptes des exercices clos respectivement au 31 décembre 2020, 2021, 2022 et 2023, d'affecter le résultat et de donner pouvoirs pour formalités.

Huit exemplaires des actes susvisés ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Libreville, le 20 novembre 2024 sous le numéro 65/24-25.

### Cessation de société

-Dossier n°003-ANPI8944504534124-G11 du : 30/04/2025 de la société dénommée « SOLORICO SUARL »

*Forme juridique* : SUARL

*Capital social* : 1.000.000F CFA

*N°CNAMGS* : 042-300-036-046

*N°RCCM* : GA-LBV-01-2023-B13-00355

*N° d'immatriculation* : 202301013575 Y

*Représenté par* : Mme. MBADINGA Arielle Danya de nationalité Gabonaise, né le 18/02/1991, agissant en qualité de Liquidateur.

*Activité* : Prospection, recherche, exploitation de toutes substances minérales utiles ; toutes activités minières.

*Quartier et ville* : Bord de Mer – Libreville ; BP : 1127 ; Tél : 074.02.55.54.



**Je désire m'abonner au Journal Officiel pendant :**Six (6) mois  Un (1) an  — Particulier  Entreprise  Administration 

Nom : ..... Prénoms : .....

Raison Sociale : .....

Ville : ..... Pays : ..... Boîte postale : ..... Tél : .....

E-mail : .....

**Mode de Règlement :**

- Chèque

- Espèces

- Mandat express

- Virement

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Date :

Signature :

DESTINATIONS	1 an (en FCFA)	6 mois (en FCFA)
Libreville.....	26.000	13.000
Intérieur Gabon.....	28.000	14.000
Afrique équatoriale, Nigeria, Zaïre.....	30.000	15.000
Autres pays d'Afrique noire francophone.....	31.000	15.000
Autre pays d'Afrique.....	32.000	16.000
France.....	32.000	16.000
Europe.....	36.000	18.000
Amérique, Moyen-Orient.....	40.000	20.000
Asie, Océanie.....	42.000	21.000

**BULLETIN A DECOUPER ET A RENVOYER A LA DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES**  
**405, AVENUE COLONEL PARANT**  
**BP 563 LIBREVILLE / TEL (+241) 72 01 04**